

Les allergies respiratoires sont une priorité du calendrier Européen

Paris, le 24 novembre 2011 - 23 % de la population européenne souffre d'allergies respiratoires, soit environ 115 millions d'Européens . Pourtant 45 % d'entre eux n'ont jamais été diagnostiqués. 100 millions de jours de travail et d'école sont perdus chaque année à cause de la rhinite et de l'asthme allergiques.

Du fait du fardeau socio-économique qu'elles représentent, les allergies respiratoires sont devenues une priorité dans l'agenda européen. Ainsi, deux initiatives majeures, entreprises respectivement par la Fédération Européenne des Associations de Patients Allergiques (*l'European Federation of Allergy and Airways Diseases Patients Associations* - EFA) et par la Présidence Polonaise du Conseil de l'Union Européenne, ont vu le jour. Leurs objectifs consistent à encourager la mise en place d'actions visant à renforcer la prise de conscience de ces maladies chroniques et en améliorer la prévention et la prise en charge.

En France, où un quart de la population est concerné, le Collectif « Les Allergies Respiratoires, Grande Cause Nationale 2012 » vient de déposer un dossier de candidature pour l'attribution du label « Grande Cause Nationale » pour les allergies respiratoires en 2012.

Prise en charge des allergies respiratoires en Europe : quand les patients se mobilisent
L'EFA, fédération d'associations de patients très active dans la lutte pour une meilleure prise en charge des allergies, a mis en place en 2011 un programme dédié aux allergies respiratoires étalé sur quatre ans. La première étape de ce projet a consisté à réaliser une enquête dans 18 pays afin de collecter les données les plus récentes sur les différents aspects de ces maladies à travers l'Europe. Les résultats de cette enquête, présentés au Parlement Européen le 22 novembre dernier, ont mis en évidence l'impact des allergies respiratoires sur les patients et sur la société et ont dressé un constat préoccupant de leur prise en charge actuelle.

❖ Les allergies respiratoires en Europe : état des lieux sur le diagnostic et la prise en charge

L'enquête de l'EFA met en évidence que l'impact des allergies respiratoires n'est pas suffisamment pris en compte. L'accès aux traitements et à des soins adaptés est limité par le faible nombre d'allergologues et par des politiques de remboursement des médicaments hétéroclites.

Alors qu'un diagnostic complet ne peut être réalisé que par des spécialistes de l'allergie, le nombre d'allergologues – qui, dans certains pays comme la France, ne sont pas reconnus en tant que spécialistes – est insuffisant. Par ailleurs, le grand public n'est pas conscient de l'importance d'un diagnostic précoce et d'une prise en charge adaptée. Malgré l'impact de la maladie sur leur qualité de vie, les patients sont souvent peu informés sur les différentes options de prise en charge et vivent leur allergie comme une fatalité. Les conséquences sont souvent sous-estimées par le grand public, les institutionnels et parfois même par les professionnels de santé non experts du domaine. « *Nous avons besoin d'une mise en cohérence de nos discours et d'une meilleure coordination entre les différents professionnels de santé – médecins, pharmaciens, infirmières, etc. - impliqués.* », expose Mme Christine

Rolland, Vice-présidente de l'EFA et directrice de l'Association Asthme & Allergies. « *Nous ne pouvons pas améliorer la prise en charge des allergies respiratoires tant que tous les professionnels, notamment ceux qui se trouvent en 1^{ère} ligne, ne sont pas sensibilisés au problème et aux conséquences que celles-ci pourraient avoir. Il est de leur responsabilité d'adresser le patient allergique vers le spécialiste de l'allergie.* »

❖ Vivre avec une allergie en Europe : l'accès aux soins, à l'information et aux services

Le manque d'information sur les traitements, que ce soit sur les médicaments symptomatiques ou l'immunothérapie allergénique ainsi que la disparité en termes de politiques de remboursement entre les différents pays européens sont un des éléments marquants de l'enquête de l'EFA. Au niveau national, des initiatives existent : ainsi, l'association française Asthme & Allergies organise des groupes de soutiens ou des conférences pour les patients et les parents, dispose d'un numéro vert disponible 5 jours sur 7 et élabore de nombreux documents d'information. Mais de manière générale, l'accès à l'information et aux soins est insuffisant. Christine Rolland ajoute que « *les patients, ne connaissant pas les solutions à leur disposition, sont résignés et peuvent rester à l'écart du système de soins pendant de nombreuses années* ».

❖ L'EFA incite à l'action

Fort de ces constats, l'EFA appelle les décideurs politiques européens et nationaux à agir rapidement pour une meilleure prise de conscience et pour une réduction de l'impact et du coût engendrés par les allergies respiratoires. Pour ce faire, l'EFA propose différentes actions :

- Reconnaître les allergies respiratoires comme une véritable problématique de santé publique ;
- Promouvoir des programmes nationaux de prise en charge des allergies respiratoires;
- Donner la priorité à la prise en charge et au contrôle des symptômes des allergies respiratoires ;
- Promouvoir la formation des professionnels de santé sur les allergies respiratoires pour faciliter un diagnostic le plus précoce possible.
- Harmoniser les politiques de santé et de remboursement
- Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des locaux

La Présidence Polonaise du Conseil de l'Union Européenne : les allergies respiratoires en tant que priorité de santé publique dans l'agenda européen

La Pologne, qui dirige la présidence du Conseil de l'Union Européenne depuis juillet 2011, a inscrit les allergies respiratoires dans ses priorités. Une première pour l'Union Européenne, cette initiative montre l'importance accordée au fardeau que représentent les allergies respiratoires du fait de leur prévalence, leur coût et leur impact sur la qualité de vie des patients. Le Pr. Jean Bousquet, Président de *Global Alliance against Chronic Respiratory Diseases* (GARD) et Directeur du Centre Collaborateur de l'OMS à Montpellier, qui a activement contribué à cette initiative, ajoute qu'en inscrivant les allergies respiratoires dans

son programme « *la Présidence Polonaise a mis l'accent sur l'importance de la prévention et du traitement pour tous. Le diagnostic précoce et une prise en charge adaptée de ces maladies chroniques très répandues, notamment chez les enfants, permettront d'agir sur l'évolution des allergies respiratoires et ainsi de vieillir en bonne santé – une notion inscrite dans la politique européenne en vigueur jusqu'en 2021* ».

Dans le cadre de son programme, la Présidence Polonaise a récemment organisé 2 conférences en Pologne, réunissant des représentants de la Commission Européenne et du Conseil de l'Union Européenne, des représentants de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et des experts européens renommés. Les participants se sont penchés sur les questions de prévalence des allergies respiratoires, le lien entre la rhinite et l'asthme, et l'impact sur les patients et la société dans un objectif de réduire les inégalités en Europe. Les conclusions finales seront présentées le 2 décembre prochain. « *Le manque de reconnaissance des allergies respiratoires est un problème essentiel qui a été abordé* », relate le Pr. Jean Bousquet, qui précise qu' « *une fois les conclusions adoptées, le rôle et la volonté des Etats deviendront très importants pour la mise en place effective des différentes initiatives découlant de ces conclusions* ».

Pourquoi donner la priorité à la lutte contre les allergies respiratoires en France ?

>> La candidature à la Grande Cause Nationale,

Alors que les allergies respiratoires sont au cœur des préoccupations de santé en Europe, elles s'inscrivent en parallèle dans l'agenda français. En effet, le Collectif « Les Allergies Respiratoires, Grande Cause Nationale 2012 », a déposé le 2 novembre dernier un dossier de candidature pour l'attribution du label « Grande Cause Nationale » pour les allergies respiratoires afin que la France, avec 16 millions de personnes souffrant d'allergies respiratoires, puisse bénéficier d'une meilleure prise en charge de ces pathologies.

❖ Etat des lieux en France : prise en charge actuelle des allergies

« *Comparé à des pays très avancés en matière de prise en charge des allergies respiratoires, la France se situe parmi les élèves moyens avec ses points forts et ses points faibles* », constate le Pr. Jean Bousquet. Parmi les points forts, il y a d'abord la reconnaissance des allergies respiratoires par la communauté médicale et un certain niveau d'implication des pouvoirs publics. La prévention des allergies respiratoires a été incluse dans des plans nationaux tels que le Plan National Santé-Environnement (PNSE) 2 ou le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC). La création d'un numéro vert en partenariat avec l'association Asthme et Allergie, le financement des Conseillers médicaux en environnement intérieur, etc. sont des progrès importants en termes de prévention des allergies, très liés aux facteurs environnementaux. Parmi les points faibles, on peut mentionner la diminution programmée des allergologues du fait de la non reconnaissance de l'allergologie comme une véritable spécialité, le manque criant en unités et services hospitaliers d'allergologie et le déficit en recherche ciblée dans les maladies allergiques.

« *Il est essentiel de concevoir une vision d'ensemble, un plan d'action global et harmonieux qui couvrirait tous les aspects de ces pathologies et expliquerait les multiples visages des allergies qui sont difficiles à appréhender par le grand public* », explique le Pr. Daniel Vervloët, Président de la Fédération Française d'Allergologie et porte-parole du Collectif. Les

médias traitent souvent le sujet des allergies mais n'évoquent que peu la sévérité et l'impact des allergies respiratoires. Dans ce contexte de manque de visibilité et d'information, le « nomadisme médical » est très fréquent, privant les malades du traitement adapté.

« Considérées souvent comme bénignes, les allergies sont très fréquentes et ne vont cesser d'augmenter, engendrant ainsi un coût socioéconomique qui sera de plus en plus difficile à supporter et impactant, notamment dans leurs formes sévères, la vie sociale, scolaire et professionnelle des patients. Nous nous devons d'apporter un éclairage auprès du grand public pour mettre en lumière ces différents aspects et expliquer la complexité de ces pathologies afin permettre aux patients allergiques de mieux prendre en charge leur maladie », note le Pr. Vervloët, ajoutant que *« le label « Grande Cause Nationale » nous permettra de sensibiliser les différents publics à ces questions majeures ».*

La mobilisation et les initiatives proposées par le Collectif « Les Allergies Respiratoires, Grande Cause Nationale 2012 »

Le Collectif GCN comporte aujourd'hui 164 membres dont 120 parlementaires qui se mobilisent pour sensibiliser les décideurs politiques et les médias à la problématique des allergies respiratoires.

Si le Premier ministre décide de désigner les allergies respiratoires « Grande Cause Nationale », le Collectif prévoit de mettre en place une campagne d'éducation et d'information, relayée par des chaînes de radio et de télévision, permettant d'améliorer l'information et la prise de conscience et par conséquent la prise en charge des allergies respiratoires. D'autres actions sont prévues :

- Créer la météo des pollens pendant la saison pollinique à intégrer dans les bulletins météorologiques des journaux quotidiens et de la presse audiovisuelle ;
- Proposer à l'Education nationale d'intégrer un cours sur les différents allergènes ;
- Intégrer un diagnostic du taux de moisissures dans le diagnostic technique de l'état de logement à louer.

« Des actions simples et peu coûteuses peuvent être très impactantes. Nous aimerions ainsi apporter des solutions non seulement pour réduire l'impact des allergies sur les patients mais aussi sur la collectivité », conclut le Pr. Vervloët.